

de l'absence de ses dents en présence de la collation, de mon temps, on voyait dans l'air courir des dragons qui jetaient des sorts aux *caramentrants*.

Une autre vieille : à mon mariage il a bien fallu les conjurer en me vouant au bienheureux saint François Régis.

— Au quartier Notre-Dame, ce soir, charivari!

— La fille à \*\*\* a donc refusé son *caramentrant* ?

— C'est si avare.

— Je craignais quelque malice, dit la mariée....

— Qu'on ne mouillât le bois et qu'on en vint à mal penser ?

— Vous vous êtes exécutée de trop bonne grâce, reprend le vieux *mène bare* pour que notre jeunesse ait voulu qu'on jugeât mal de vos amours

Viennent ensuite les gais refrains des Boiron et des Chapelon(1),

(1) Poètes bien peu connus dans le monde littéraire, mais dont les œuvres et les noms sont chers aux Stéphanois.

Le premier, *Georges Boyron*, maître graveur, né à Saint-Etienne, le 25 juillet 1750, a composé des épigrammes, des contes et des chansons en patois, d'une verve remarquable. En 1827, quelques fragments de ces poésies ont été imprimés.

Le second, *Jean Chapelon*, prêtre sociétaire de l'église de Saint-Etienne, né en cette ville en 1648, est auteur de poésies composées dans la même langue, et qui ont eu déjà plusieurs éditions. Ses chansons sont pleines de cette gaieté franche et de bon aloi, dont tous les vieillards déplorent la perte aujourd'hui. Il est peu d'hommes qui aient autant que Chapelon laissé parmi ses compatriotes de bons souvenirs; comme prêtre, il était aimé, adoré. On lit dans sa *Vie*: « Dénoncé pour ses chansons à son archevêque, alors Mgr Camille de Neufville, il se présenta au conseil avec cet air de candeur et d'innocence qui déconcerte la malice et fait tomber la prévention. On vit M. Chapelon, et on l'aima. Il fut invité à dîner. Un des convives, empressé de mieux connaître cet homme, lui dit: On rapporte, Monsieur, que vous vous occupez à faire des chansons.—Oui, dit-il, je fais quelquefois des chansons.—Contre qui les faites-vous?—Contre les ridicules et les insolents, les buveurs et les buveuses.—Passe pour cela; mais les honnêtes gens?—Oui, quand ils sont mes amis, et je ne les fâche pas.—Et à moi, dit Mgr l'archevêque, vous me feriez ne chans on?—Oui, Monseigneur, si vous me le permettiez.—Voyons, dit